

Bretagne, Finistère
Plouescat
Porz Guen
rue de la Digue

Ensemble fortifié (A 1), Porz Guen (Plouescat)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001361

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2002, 2025

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : ensemble fortifié, blockhaus, casemate, poste d'observation

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : bâti dense

Références cadastrales : AW, 96

Historique

Aménagé par l'Allemagne nazie entre 1942 et 1944, cet ensemble fortifié constitue l'un des nombreux "nids de résistance" du Mur de l'Atlantique (*Atlantikwall*) en Bretagne.

L'objectif de cet ensemble fortifié est la défense du port de Porz Guen à Plouescat en cas de débarquement anglo-saxon (fonction de barrage). La garnison était composée d'une petite unité d'infanterie de l'armée de terre (*Heer*) qui a en charge la défense des côtes. Elle est notamment dotée d'un canon antichar de forteresse de 4,7 cm de calibre sous bunker-casemate. Selon les archives allemandes, cet ensemble fortifié est tantôt numéroté "Av 1" ou "A 1". Le préfixe fait référence au groupe défensif côtier Lesneven - Aber Wrac'h qui s'étend de Plouescat à l'est à Landéda à l'ouest et qui comptait 1 135 constructions permanentes ou de campagne en juillet 1943. A l'est se trouve l'ensemble fortifié "Mo 121" implanté à Pors Néjen à Plouescat qui fait partie du groupe défensif côtier Morlaix qui s'étend de Louannec à l'est à Plouescat à l'ouest. Selon les plans allemands de minage, les ensembles fortifiés numérotés "A 1", "A 5", "A 6" et "A 8" sont achevés au 12 mars 1943 ; les autres ensembles fortifiés du secteur sont encore en construction à cette date (*im Bau*). Un champ de mines numéroté Elorn II/73 et nommé "Dattelbaum" (dattier), composé de 337 engins de type S. Mînen, Schrapnellminee, mines shrapnel ou bondissantes, protégeait l'ensemble fortifié "A 1".

Au 1er juillet 1943, c'est la 343e division d'infanterie allemande - dont le poste de commandement est implanté à Landerneau - qui est en charge de ce secteur.

Cet ensemble fortifié est évacué sans combat le 7 août 1944.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1942 (daté par travaux historiques), 1943 (daté par travaux historiques), 1944 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Organisation Todt (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques)

Description

Cet ensemble fortifié est implanté sur la pointe située à l'extrémité nord du port de Porz Guen, près de la digue. Un seul bunker est visible depuis le domaine public maritime : il s'agit d'un bunker-casemate en béton armé en construction de campagne renforcée (*Verstärkt feldmässiger Ausbau*, abrégé en VF). Implanté en élévation et orienté vers le sud-ouest afin de défendre la passe d'entrée du port, il abritait un canon antichar de forteresse de 4,7 cm de calibre protégé par une rotule blindée. Côté mer, il est également doté d'un créneau d'observation et de tir.

Selon les archives de minage et le rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949), plusieurs autres bunkers - dont un poste d'observation et de tir dit dit *Tobruk-Stand* - se trouvaient à proximité pour assurer la défense rapprochée de l'ensemble fortifié et abriter les soldats servant la pièce d'artillerie.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état, vestiges

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'oeuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : blockhaus, casemate, poste d'observation

Statut de la propriété : propriété privée

L'ensemble fortifié de Porz Guen

Le port de Porz Guen à Plouescat a été fortifié par l'Allemagne nazie durant la Seconde Guerre mondiale : un bunker-casemate en construction de campagne renforcé est visible depuis le domaine public maritime.

Créé en 2002, ce dossier d'Inventaire du patrimoine a été mis à jour en 2025 dans le cadre de l'[Inventaire des héritages militaires](#) porté par la Région Bretagne.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Fonds d'archives du service interdépartemental de déminage en Bretagne**
Fonds d'archives du service interdépartemental de déminage en Bretagne (conservé au fort Montbarey à Brest par l'association Mémorial des Finistériens puis déplacé aux Archives départementales du Finistère). Ce fonds est constitué des archives de minage provenant de l'État-major allemand (1942-1944) et des archives du service de déminage français (1944 - vers 1950).
Archives départementales du Finistère : 2264W
- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta"** (collection : Service Historique de la Défense de Brest)
Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "**Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta**" (collection : Service Historique de la Défense de Brest).
Service Historique de la Défense de Brest
- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta"** (collection : Service Historique de la Défense du Château de Vincennes)
Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "**Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta**" (collection : Service Historique de la Défense du Château de Vincennes). Texte en liasse ; plans et photographies.
<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=467&titre=rapport-pinczon-du-sel-sur-les-installations-du-mur-de-l-atlantique>
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMV MV 2DOC 3

Multimedia

- **RELIKTE. Remains of european fortifications 1935-1945. Atlantikwall (cartographie)**
RELIKTE. Remains of european fortifications 1935-1945. Atlantikwall (cartographie).
<https://www.relikte.info/atlantikwall.html>

Annexe 1

Extrait du rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949) [Plouescat-Plounéour-Trez]

Chapitre V. De Plougoulm (rivière de l'Horn) à l'Aber Ildut (carte A2 - IV)

La mission de ce secteur est de s'opposer aux coups de main, d'interdire le service de renseignements par espions et de retarder toute opération de débarquement plus importante, menaçant le camp retranché de Brest.

La côte est bordée de dangers qui s'étendent souvent jusqu'à trois milles au large ; un seul mouillage de refuge pour petits bâtiments se trouve à l'Aber-Wrac'h, mais pour du personnel décidé et bien équipé de nombreuses plages peuvent recueillir des engins de débarquement.

La défense comprend un cordon côtier linéaire peu armé (sauf en quelques points) et deux groupes de batteries lourdes : premier groupe, Plounévez-Lochrist et région Kerlouan-Brignognan ; deuxième groupe, dans le triangle Plouguerneau-Lannilis-Landéda.

Premier cordon côtier

Allant de l'est à l'ouest, on rencontre successivement :

Moguériec

[...]

Pointe des Amiets

[...]

Zone de Plouescat

Porsguen. A la sortie de Plouescat vers le nord-ouest, en arrière au lieu-dit Goas-Bian, où une petite jetée complète la protection d'une anse contre le vent de nord-ouest, les Allemands ont installé une tourelle de char battant la grève vers le sud, un observatoire P.C. [poste de commandement] et deux blockhaus avec mitrailleuse.

Puis au lieu dit **Pen-ar-Nitran**, on trouve à proximité de l'ancien corps de garde une pièce de 47 [mm] placée sur des rochers murés sur la face avant, tirant vers l'ouest pour défendre l'entrée de l'anse du Kernic. Celle-ci est parsemée d'obstacles qui y interdisent les atterrissages.

Au sud, dans le rocher de **Kernic**, a été aménagé un observatoire, avec postes de mitrailleuse, qui commande l'anse et la route de Plouescat à Goulven.

Le 8 août 1944, au jour, les troupes cantonnées au Kernic reçurent l'ordre de repli. Vers 7 heures du matin, la colonne de fuyards entassés dans des voitures hippomobiles conduites par des fermiers quitte le **Kernic** pour **Tréfléz** après avoir fait sauter le dépôt de munitions du rocher. En se repliant, certains d'entre eux commirent des atrocités tant au **Kernic** qu'à un autre endroit nommé **Kerzéan** où trois hommes furent assassinés.

La grève de Goulven

La rive sud de la grève de Goulven était défendue par cinq ouvrages [ensembles fortifiés] reliés entre eux par des chemins de mine (**Pen-ar-Nitran - Ar-Mean - Roc'h Vran - Pen ar Cleux - Kerguélen**).

Pen-ar-Nitran (voir plus haut)

Ar-Mean. A la naissance du sillon du Kernic, comporte une casemate de 50 [mm] flanquant le sillon, un abri pour un autre de 50 [mm] permettant le tir vers l'est et battant le large ; quatre postes de mitrailleuses, un observatoire, deux bunkers et trois soutes.

Roc'h Vran a reçu casemate pour canon de 50 [mm] tirant vers l'ouest, trois positions de mortiers et quatre de mitrailleuse, un observatoire, un poste protégé de signalisation et six bunkers.

Pen ar Cleux. A un km dans le nord-est de Goulven est un poste de commandement local avec observatoire, épaulement pour armes automatiques, poste optique et central téléphonique.

Kerguélen comprend une casemate pour pièce moyenne de campagne tirant vers le fond de l'anse de Goulven, une cuve couverte pour matériel de 50 [mm] avec champ de tir du nord au nord-est, trois postes de mitrailleuses, un observatoire et des bunkers. Cet ouvrage était occupé par une trentaine d'allemands au début, c'est à dire dès 1940, nombre réduit à une huitaine à la fin.

Nota. La défense de la grève était complétée par les obstructions habituelles, en particulier une ligne continue de portes Maginot barrant l'anse de **Goulven**. Un fossé antichar allait de la **digue de Goulven** jusqu'à l'entrée de l'**anse de Kernic** ; un autre partant de **Kervron** [?] aboutissait à **Kerdélant** [Plounévez-Lochrist]. Lors d'une inspection de 1943 [20 février 1944 ?], Rommel fit pousser les travaux de bétonnage et reporter les portes Maginot, dispersées alors en quinconce et minées sur une ligne Heg Genevrein [ar C'hevelegued] Malban.

Toute cette région fut évacuée le 8 août 1944. Une dizaine d'habitants soupçonnés de résistance furent fusillés avant leur départ.

Annexe 2

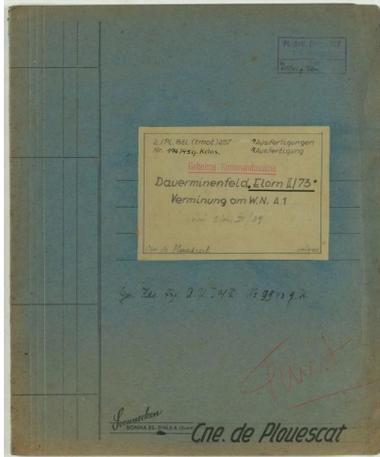
La stèle du Kernic à Plounévez-Lochrist

Après le Débarquement de Normandie le 6 juin 1944, puis la percée d'Avranches le 31 juillet, les troupes américaines aidées par la Résistance avancent vers l'Ouest pour libérer la Bretagne. Les soldats de l'Allemagne nazie se replient vers la ville de Brest, mais sur la route ils commettent des massacres. Cette stèle rappelle la mémoire des 20 civils assassinés le 8 août 1944.

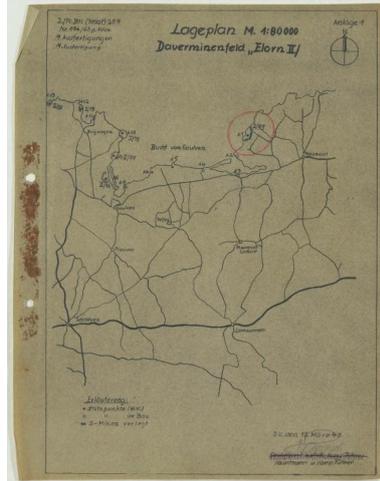
Brest est libérée le 19 septembre 1944 après plusieurs semaines de violents combats.

Il faut attendre les 10 et 11 mai 1945, après la capitulation de l'Allemagne nazie, pour voir les "poches" de Lorient et de Saint-Nazaire enfin libérées.

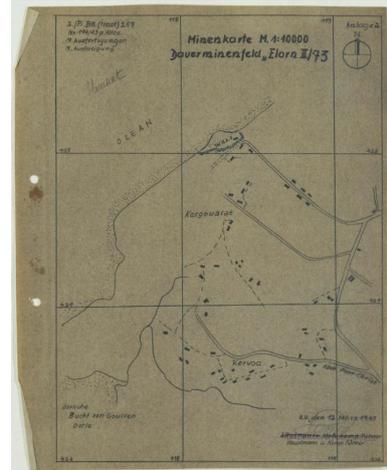
Illustrations



Dossier allemand de minage, commune de Plouescat, champ de mines permanent Elorn II/73 : pochette, 25 mars 1943
Phot. Archives départementales du Finistère
IVR53_20252910897NUCA



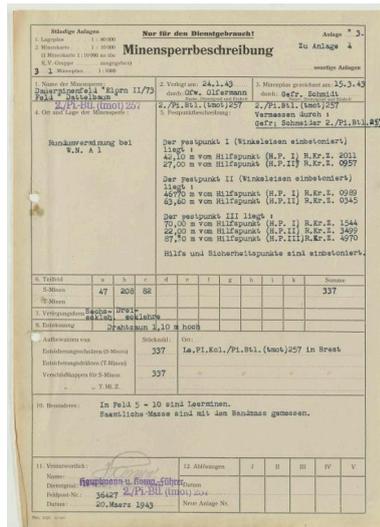
Dossier allemand de minage, commune de Plouescat, champ de mines permanent Elorn II/73 : plan de situation, 12 mars 1943
Phot. Archives départementales du Finistère
IVR53_20252910900NUCA



Dossier allemand de minage, commune de Plouescat, champ de mines permanent Elorn II/73 : plan de situation, 12 mars 1943
Phot. Archives départementales du Finistère
IVR53_20252910901NUCA



Dossier allemand de minage, commune de Plouescat, champ de mines permanent Elorn II/73 : plan du champ de mines nommé Dattelbaum, dattier, 11 mars 1943 [337 engins de type S. Minen]
Phot. Archives départementales du Finistère



Dossier allemand de minage, commune de Plouescat, champ de mines permanent Elorn II/73 : description du champ de mines nommé Dattelbaum, dattier, 20 mars 1943 [337 engins de type S. Minen]



Vue de situation du bunker-casemate (état en 2003)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902312NUCA

IVR53_20252910903NUCA

Phot. Archives
départementales du Finistère
IVR53_20252910902NUCA



Vue générale du bunker-casemate
(état en 2003). Cette casemate
était armée d'un canon antichar
de forteresse de 4,7 cm de calibre
orienté vers le sud-ouest et doté
d'un créneau d'observation et de tir

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902313NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Plouescat (IA00095924) Bretagne, Finistère, Plouescat

La défense de la baie de Goulven et des dunes de Keremma (IA29133781)

Les fortifications littorales du Pays de Morlaix (IA29131459)

Oeuvre(s) contenue(s) :

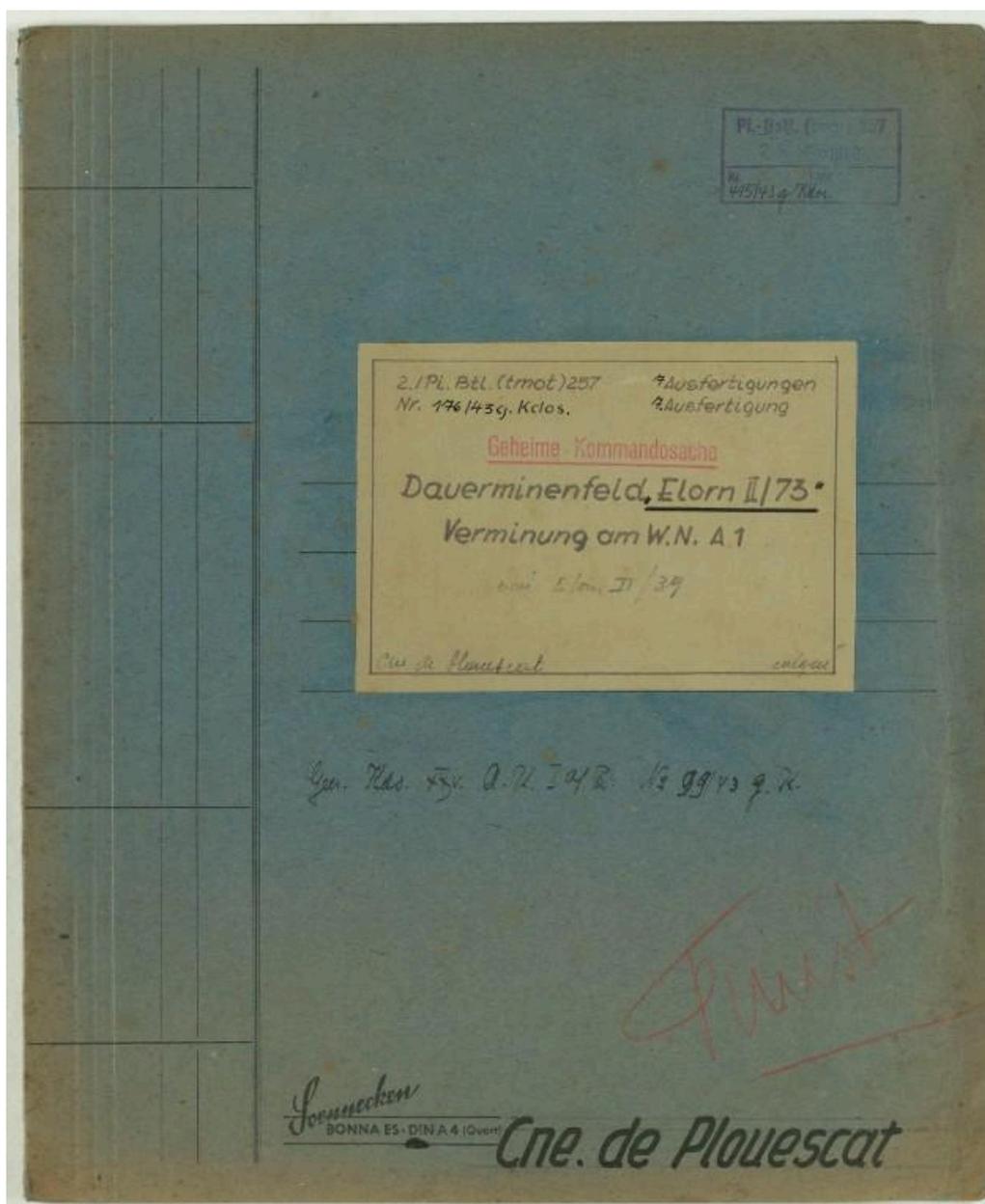
Oeuvre(s) en rapport :

Groupe défensif côtier Aber Wrach - Lesneven (A - Av) (IA29001821) Bretagne, Finistère, Lesneven

Fossé antichar, Dunes de Keremma (Tréfléz, Plounévez-Lochrist) (IA29133723) Bretagne, Finistère, Tréfléz, Dunes de Keremma

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Dossier allemand de minage, commune de Plouescat, champ de mines permanent Elorn II/73 : pochette, 25 mars 1943

Référence du document reproduit :

- **Fonds d'archives du service interdépartemental de déminage en Bretagne**
Fonds d'archives du service interdépartemental de déminage en Bretagne (conservé au fort Montbarey à Brest par l'association Mémorial des Finistériens puis déplacé aux Archives départementales du Finistère). Ce fonds est constitué des archives de minage provenant de l'État-major allemand (1942-1944) et des archives du service de déminage français (1944 - vers 1950).
Archives départementales du Finistère : 2264W

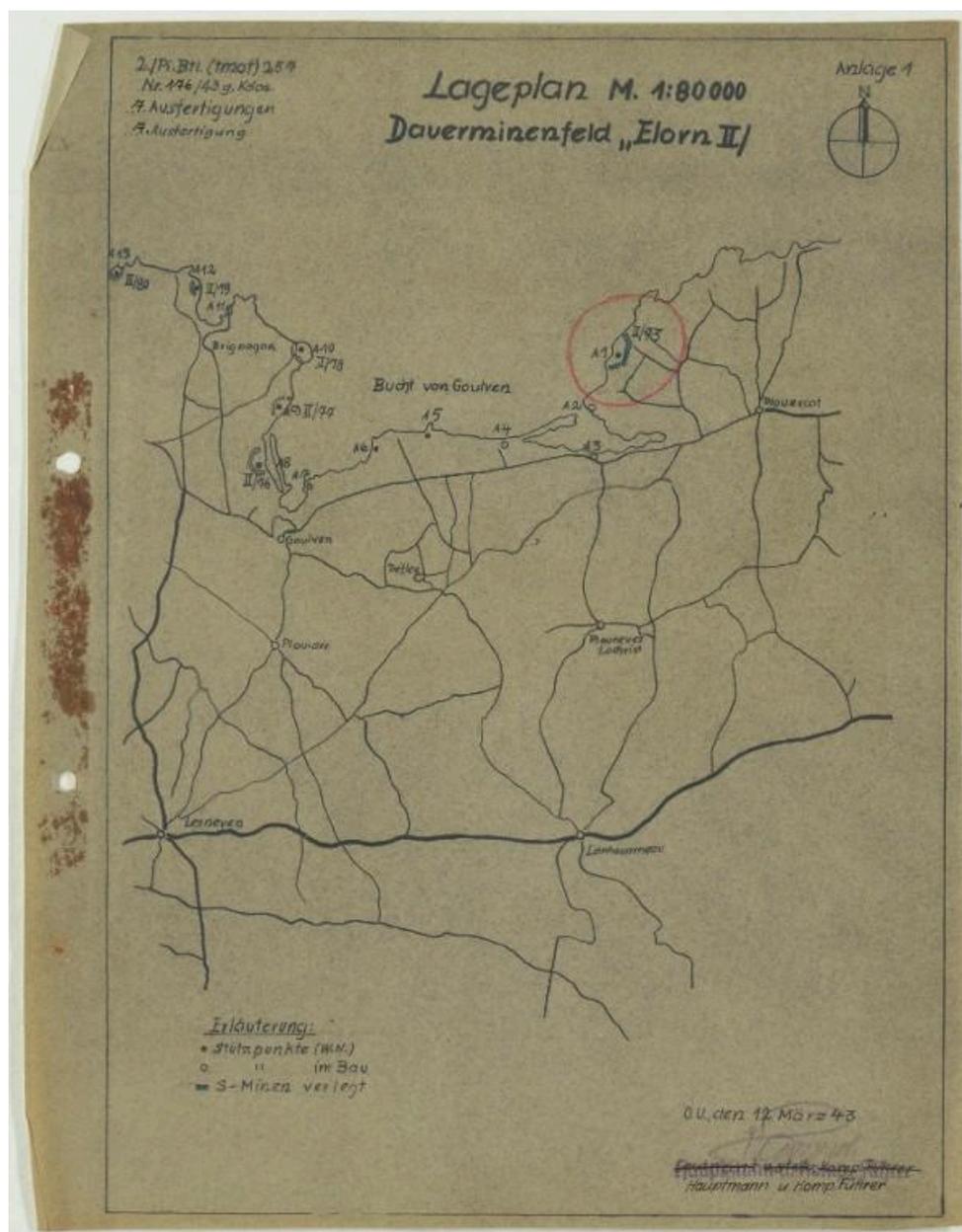
IVR53_20252910897NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dossier allemand de minage, commune de Plouescat, champ de mines permanent Elorn II/73 : plan de situation, 12 mars 1943

Référence du document reproduit :

- **Fonds d'archives du service interdépartemental de déminage en Bretagne**
Fonds d'archives du service interdépartemental de déminage en Bretagne (conservé au fort Montbary à Brest par l'association Mémorial des Finistériens puis déplacé aux Archives départementales du Finistère). Ce fonds est constitué des archives de minage provenant de l'État-major allemand (1942-1944) et des archives du service de déminage français (1944 - vers 1950).
Archives départementales du Finistère : 2264W

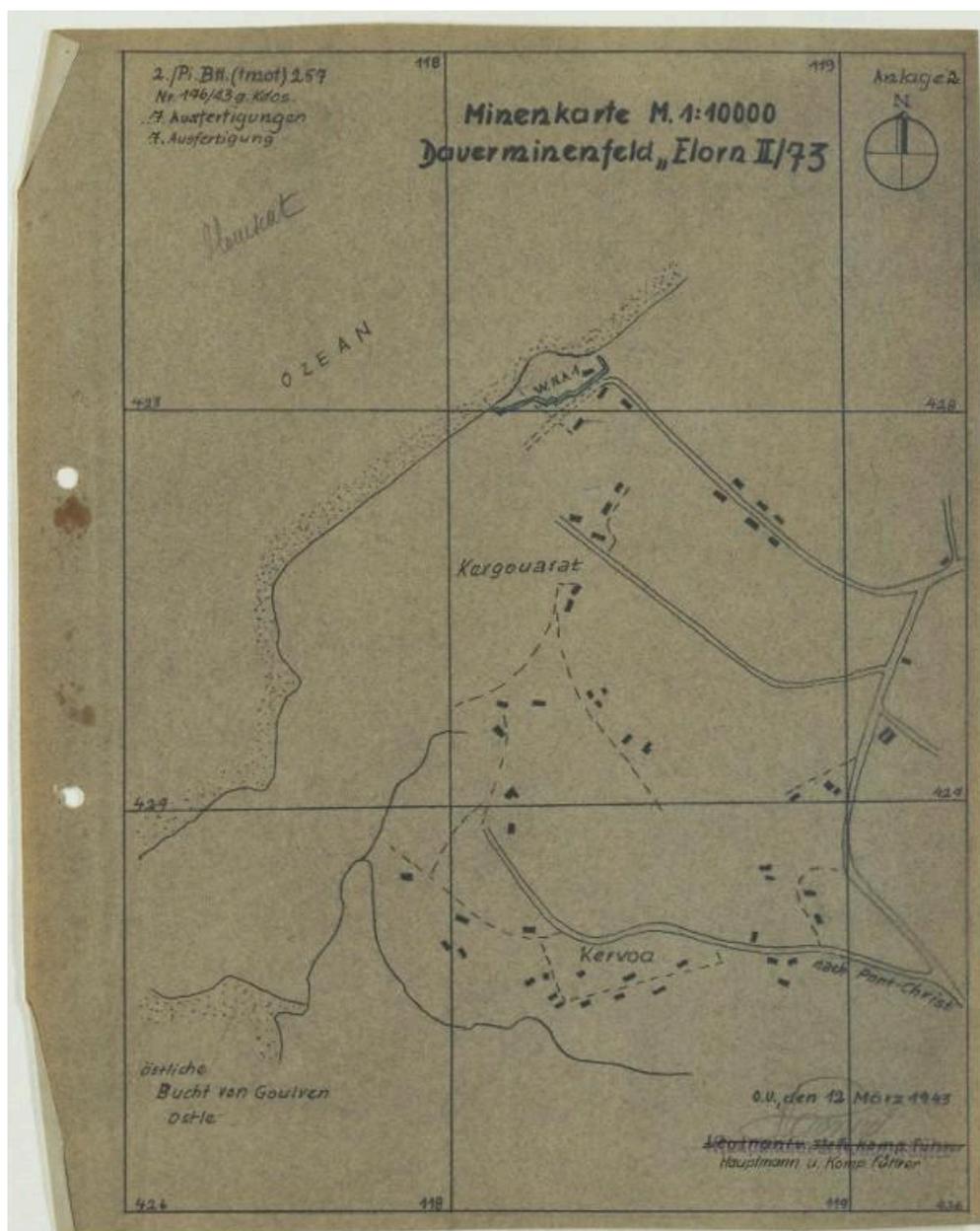
IVR53_20252910900NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dossier allemand de minage, commune de Plouescat, champ de mines permanent Elorn II/73 : plan de situation, 12 mars 1943

Référence du document reproduit :

- **Fonds d'archives du service interdépartemental de déminage en Bretagne**
Fonds d'archives du service interdépartemental de déminage en Bretagne (conservé au fort Montbary à Brest par l'association Mémorial des Finistériens puis déplacé aux Archives départementales du Finistère). Ce fonds est constitué des archives de minage provenant de l'État-major allemand (1942-1944) et des archives du service de déminage français (1944 - vers 1950).
Archives départementales du Finistère : 2264W

IVR53_20252910901NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dossier allemand de minage, commune de Plouescat, champ de mines permanent Elorn II/73 : plan du champ de mines nommé Dattelbaum, dattier, 11 mars 1943 [337 engins de type S. Minen]

Référence du document reproduit :

- **Fonds d'archives du service interdépartemental de déminage en Bretagne**
Fonds d'archives du service interdépartemental de déminage en Bretagne (conservé au fort Montbary à Brest par l'association Mémorial des Finistériens puis déplacé aux Archives départementales du Finistère). Ce fonds est constitué des archives de minage provenant de l'État-major allemand (1942-1944) et des archives du service de déminage français (1944 - vers 1950).
Archives départementales du Finistère : 2264W

IVR53_20252910903NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Ständige Anlagen		Nur für den Dienstgebrauch!		Anlage " 3.								
1. Lageplan	1 : 50 000	Minensperrbeschreibung		Zu Anlage 4								
2. Minekarte	1 : 10 000			sonstige Anlagen								
(1 Minekarte 1 : 10 000 an die K.V.-Gruppe ausgegeben)												
3. 1. Minenplan	1 : 1000											
1. Name der Minensperr: Dauerminenfeld "Elorn II/73 Feld "Dattelbaum"		2. Verlegt am: 24.1.43 durch: Ofw. Olfermann		3. Minenplan gezeichnet am: 15.3.43 durch: Gefr. Schmidt								
2./Pi.-Btl. (tmot) 257		2./Pi.-Btl. (tmot) 257		2./Pi.-Btl. (tmot) 257								
4. Ort und Lage der Minensperr: Rundumverdrängung bei W.N. A 1		5. Festpunktbeschreibung: Der festpunkt I (Winkelleisen einbetoniert) liegt : 42,10 m vom Hilfspunkt (H.P. I) R.Kr.Z. 2011 27,00 m vom Hilfspunkt (H.P. II) R.Kr.Z. 0957 Der festpunkt II (Winkelleisen einbetoniert) liegt : 46,70 m vom Hilfspunkt (H.P. I) R.Kr.Z. 0989 63,60 m vom Hilfspunkt (H.P. II) R.Kr.Z. 0345 Der festpunkt III liegt : 70,00 m vom Hilfspunkt (H.P. I) R.Kr.Z. 1544 22,00 m vom Hilfspunkt (H.P. II) R.Kr.Z. 3499 87,30 m vom Hilfspunkt (H.P. III) R.Kr.Z. 4970 Hilfs- und Sicherheitspunkte sind einbetoniert.		Vermessen durch : Gefr. Schneider 2./Pi.-Btl. 257								
6. Teilfeld	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	Summe
S-Minen	47	208	82									337
T-Minen												
7. Verlegungsform	Sechsecklehre		Dreiecklehre									
8. Entzündung	Drahtzaun 1,10 m hoch											
Aufbewahren von		Stückzahl:		Ort:								
Entsicherungsschrauben (S-Minen)		337		La.PI.Kol./Pi.Btl. (tmot) 257 in Brest								
Entsicherungsdrähte (T-Minen)												
Verschlussklappen für S-Minen		337										
" " T.M.Z.												
10. Besonderes : In Feld 5 - 10 sind Leerminen. Saemtliche Masse sind mit dem Benmass gemessen.												
11. Verantwortlich:				12. Ablösungen								
Name: Hauptmann u. Komp. Führer				I					II			
Dienstgrad: Hauptmann u. Komp. Führer				III					IV			
Feldpost-Nr.: 36427 2./Pi.-Btl. (tmot) 257				V								
Datum: 20. März 1943				Datum					Neue Anlage Nr.			

Dossier allemand de minage, commune de Plouescat, champ de mines permanent Elorn II/73 : description du champ de mines nommé Dattelbaum, dattier, 20 mars 1943 [337 engins de type S. Minen]

Référence du document reproduit :

- **Fonds d'archives du service interdépartemental de déminage en Bretagne**
Fonds d'archives du service interdépartemental de déminage en Bretagne (conservé au fort Montbary à Brest par l'association Mémorial des Finistériens puis déplacé aux Archives départementales du Finistère). Ce fonds est constitué des archives de minage provenant de l'État-major allemand (1942-1944) et des archives du service de déminage français (1944 - vers 1950).
Archives départementales du Finistère : 2264W

IVR53_20252910902NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

Date de prise de vue : 2025

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation du bunker-casemate (état en 2003)

IVR53_20032902312NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du bunker-casemate (état en 2003). Cette casemate était armée d'un canon antichar de forteresse de 4,7 cm de calibre orienté vers le sud-ouest et doté d'un créneau d'observation et de tir

IVR53_20032902313NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation